

PORTRAIT DE LA PROFESSION

L'instructeur.trice de vol enseigne théorie et pratique à des élèves et pilotes certifiés, en classe, simulateur ou avion/hélicoptère, pour réussir licences et examens selon Transports Canada, FAA ou EASA, en respectant les normes de sécurité et de navigabilité.

AVEC LA CONTRIBUTION
FINANCIÈRE DE

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec



VOIR LE PORTRAIT DE
LA PROFESSION



CONDITIONS DE TRAVAIL

TAUX HORAIRE :

➔ 47,58 \$ à 62,71 \$

Primes pour quarts de soir, de nuit et de fin de semaine. Horaires variables, disponibilité 7 jours/7, parfois éloignement ou nuitées hors domicile.

ATOUTS

Licence CPL avec qualifications multimoteur et IFR. Anglais technique. Autonomie. Patience. Pédagogie. Capacité d'évaluation. Gestion du stress. Disponibilité pour horaires flexibles.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Travail très variable : début/fin tôt ou tard, inclut fins de semaine, congés fériés, décalages horaires et périodes d'éloignement selon besoins de formation et opérations aériennes.

ENVIRONNEMENT SOCIAL

Collaboration avec élèves, équipe d'école de pilotage, contrôleurs aériens, services au sol, techniciens.n.es d'entretien et transporteurs aériens.

TÂCHES

- ➔ Préparer les cours et les directives
- ➔ Enseigner la réglementation, l'aérodynamique, la météo, les instruments et la navigation
- ➔ Former pour les licences et qualifications spécifiques
- ➔ Évaluer les performances au sol et en vol
- ➔ Rédiger rapports et évaluations
- ➔ Maintenir et renouveler les licences et qualifications
- ➔ Adapter l'enseignement aux besoins individuels et gérer le stress des élèves
- ➔ Participer à la sécurité aérienne et à l'amélioration continue des méthodes pédagogiques

HABILITÉS PERSONNELLES

- ➔ Pédagogie, patience, autonomie, rigueur, esprit d'analyse, gestion du stress, sens de l'observation, communication claire, organisation, jugement sûr, confiance en soi, bilinguisme et intérêt pour aviation et sciences connexes.

DIPLÔME REQUIS

PLUSIEURS COMBINAISONS D'ÉTUDES/D'EXPÉRIENCE PEUVENT ÊTRE PRISES EN CONSIDÉRATION POUR ACCÉDER À CETTE PROFESSION :

FORMATION INITIALE

TYPE DE DIPLOME	PROGRAMME	ÉCOLE (EXEMPLES)	LANGUE
Licence de pilote privé (PPL)	Pilotage d'aéronefs légers	Écoles de pilotage agréées	Français / Anglais
Licence de pilote commercial (CPL)	Pilotage avancé et navigation	Écoles de pilotage agréées	Français / Anglais
DEC	Pilotage d'aéronefs	Centre québécois de formation aéronautique (CQFA)	Français
DEC	Pilotage d'aéronefs	Centre québécois de formation aéronautique (CQFA)	Français

CERTIFICATION DE COMPÉTENCE – LICENCE DE PILOTE INSTRUCTEUR (FLIGHT INSTRUCTOR LICENCE – FIL)

Pour devenir instructeur.trice de vol, il est nécessaire d'obtenir la Licence de Pilote Instructeur (FIL) délivrée par Transports Canada, qui permet d'enseigner le pilotage à des élèves pilotes. Pour ce faire, il faut :

- ➔ Être titulaire d'une licence de pilote commercial (CPL)
- ➔ Avoir accumulé un certain nombre d'heures de vol (environ 200 h minimum)
- ➔ Suivre une formation spécifique d'instructeur.trice
- ➔ Réussir les examens théoriques et pratiques d'instruction

Cette licence est la base pour enseigner et est renouvelable périodiquement.

AUTRES FORMATIONS UTILES

- ➔ Pédagogie et techniques d'enseignement
- ➔ Sécurité aérienne
- ➔ Perfectionnement technique en pilotage et navigation
- ➔ Gestion du stress et communication avec les élèves

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

- ➔ Travail en classe, simulateur ou aéronef
- ➔ Bruit et vibrations
- ➔ Cabine étroite
- ➔ Température variable
- ➔ Déplacements fréquents

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Excellentes

843 employé.e.s recensé.e.s en 2025. Salaire moyen de 102 000 \$. Poste majoritairement à temps plein. Demande stable avec le besoin croissant de pilotes et les départs à la retraite anticipés. Évolution possible vers pilotage commercial, instruction avancée ou gestion d'école de pilotage.

CAPACITÉS PHYSIQUES

- ➔ Bonne vision corrigée et audition adéquate
- ➔ Coordination et réflexes
- ➔ Endurance pour vols répétés et tolérance au stress et aux conditions de vol

RISQUES POUVANT ÊTRE PRÉSENTS DANS LE MILIEU DE TRAVAIL :

- ➔ Accidents liés au vol et aux opérations aéroportuaires.

EMPLOYEURS

- ➔ Écoles de pilotage, transporteurs aériens, travail autonome/contractuel